

Option finance

12 juillet 2004

La CNCE vient au secours de Marne & Champagne

■ REFINANCEMENT

La CNCE vient au secours de Marne & Champagne

La Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) vient de sortir Marne & Champagne d'une situation financière délicate. Risquant de se trouver en défaut de paiement au début du mois de juin, le groupe champenois (240 millions d'euros de chiffre d'affaires pour un résultat qui, après avoir été négatif en 2001 et 2002, devrait être de nouveau positif en 2003) a conclu avec la CNCE un accord prévoyant le refinancement in extremis de la titrisation.

Mise en place en mars 2000 avec l'aide de la banque d'affaires Nomura, la titrisation basée sur les stocks de bouteilles de champagne, d'un montant de 389 millions d'euros, devait être refinancée en mars 2004. Au-delà, les coûts de cette opération devenaient en effet très élevés. Se prépa-

conseillé depuis la fin avril par Bucéphale Finance. Résultat : la société s'est retrouvée dans l'impossibilité de payer à ses 3 000 vignerons les 17 millions d'euros qu'elle leur devait au 5 juin. Face à l'urgence de la situation, la CNCE est alors devenue leader de l'opération. Pour refinancer la titrisation et financer son besoin en fonds de roulement, Marne & Champagne avait besoin de 448 millions d'euros, qui ont pris la forme d'une augmentation de

rant à cette échéance, Marne & Champagne était entré en contact avec différentes banques pour lancer une nouvelle de titrisation et avait finalement choisi le Crédit Lyonnais, sa banque historique. Mais, en février, les relations entre les deux parties ont soudainement été rompues, apparemment en raison de difficultés structurelles liées à la fusion du Crédit Lyonnais et du Crédit Agricole mais aussi de conditions contractuelles qui n'auraient pas satisfait les dirigeants de l'entreprise.

C'est alors que Nomura a de nouveau été contacté pour mettre en place l'opération... en partenariat avec la CNCE, avec laquelle François-Xavier Mora, le président de Marne & Champagne, était entré en relation. Les deux établissements ont alors travaillé ensemble, mais les due dili-

capital (38 millions d'euros) donnant à la CNCE 44 % du capital et d'un crédit relais (410 millions d'euros), que la CNCE s'est engagée à refinancer d'ici un an sous forme d'émission obligataire, de titrisation ou encore de prêt syndiqué. Dans une région champenoise où le Crédit Agricole est très présent, cette opération délicate devrait en tout cas permettre aux Caisses d'Épargne d'améliorer leur visibilité auprès des entreprises locales. **VG.**



François-Xavier Mora,
président de Marne & Champagne

gences, impliquant de nombreux auditeurs, et cabinets d'avocats, ont pris du retard. En outre, les sondages réalisés auprès des institutions financières afin d'évaluer leur intérêt pour une nouvelle opération n'étaient pas satisfaisants : la crise du champagne à partir de 2000, la faillite frauduleuse des Champagnes Bricout et le retard de remboursement aux actuels note holders n'étaient pas pour les encourager à se lancer dans une nouvelle titrisation. Nomura l'a donc fait savoir à la fin du mois de mai à Marne & Champagne.